

SECTION 1 - IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT				CATEGORIE DE FORMATION		
W				06502		
NOM/IDENTIFICATEUR DU PRODUIT ADHESIF POUR RETROVISEUR			DÉPARTEMENT/SECTION		NUMÉRO DE CONTRÔLE CN35401	
NUMÉRO DE PIÈCE DU GENERAL MOTORS DU CANADA 89020893			INCENDIE : MODÉRÉ		CORROSION : AUCUN	
NOM DU FABRICANT PERMATEX INC		NOM DU FOURNISSEUR GENERAL MOTORS OF CANADA		CONTACT : MINIME		
NUMÉRO CIVIQUE 10 COLUMBUS BLVD		NUMÉRO CIVIQUE 1908 COLONEL SAM DRIVE		RISQUE A LA SANTÉ: MINIME		
VILLE HARTFORD	PROVINCE/ÉTAT PAYS CT USA	VILLE OSHAWA	PROVINCE/ÉTAT PAYS ONTARIO CANADA			
CODE POSTAL 06106	NO. DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 877-376-2839	CODE POSTAL L1H 8P7	NO. DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 905-644-7091			
IDENTIFICATEUR DU PRODUIT GM DU CANADA ADHESIF POUR RETROVISEUR						
NOM CHIMIQUE PAS DISPONIBLE			NOM COMMERCIAL PTX194319C			
FAMILLE CHIMIQUE PAS DISPONIBLE		FORMULE CHIMIQUE PAS DISPONIBLE		POIDS MOLÉCULAIRE PAS DISPONIBLE		
USAGE DU PRODUIT PAS DISPONIBLE						
DÉSIGNATION POUR LE TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ				NUMÉRO ONU NON RÉGLE	CLASSE/DIVISION	GROUP D'EMBALLAGE
PRODUIT CONTRÔLÉ SIMDUT OUI	SIMDUT CATÉGORIE D - MATIÈRES TOXIQUES ET INFECTIEUSES D - MATIÈRES TOXIQUES ET INFECTIEUSES D - MATIÈRES TOXIQUES ET INFECTIEUSES					
SIMDUT DIVISION 1 - MATÉRIEL QUI CAUSENT DES EFFETS TOXIQUES IMMÉDIATS 2 - MATÉRIEL QUI CAUSENT D'AUTRES EFFETS TOXIQUES 2 - MATÉRIEL QUI CAUSENT D'AUTRES EFFETS TOXIQUES			SIMDUT SUBDIVISION B - MATIÈRES TOXIQUES A - MATIÈRES TRÈS TOXIQUES B - MATIÈRES TOXIQUES			
SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX						
INGRÉDIENTS	% OU PLAGE	ONU OU NUMÉRO CAS	GVEA 8 HEURES PPM MG/M3	GVEA 15 MINUTE PPM MG/M3	GVEA MAXIMALE PPM MG/M3	
POLYURETHANE METHACRYLATE RESIN	40-50					
HYDROXYALKYL METHACRYLATE	10-20	27813-02-1				
ACRYLATE OLIGOMER	10-20	41637-38-1				
ISOBORNYL METHACRYLATE	10-20	7534-94-3				
(R) ACRYLIC ACID	1-10	79-10-7	2	6	10	
FUMARATE ESTER RESINS	1-10	39382-25-7				
ORGANO SILANE ESTER	1-10	2530-83-8				
(R) CUMENE HYDROPEROXIDE	1-10	80-15-9				
SACCHARIN	0.1-1	81-07-2				
1 ACETYL 2 PHENOL HYDRAZINE	0.1-1	114-83-0				
SECTION 3 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES						
POINT D'ÉBULLITION > 300°F	POINT DE CONGÉLATION PAS DISPONIBLE		POIDS SPÉCIFIQUE 1.1			
PRESSION DE VAPEUR PAS DISPONIBLE	DENSITÉ DE LA VAPEUR PAS DISPONIBLE		DENSITÉ PAS DISPONIBLE			
SOLUBILITÉ DANS L'EAU INSOLUBLE @10°C	VOLATILITÉ, % PAR VOLUME PAS DISPONIBLE		TAUX D'ÉVAPORATION PAS DISPONIBLE			
pH PAS DISPONIBLE	ÉTAT PHYSIQUE LIQUIDE	COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE PAS DISPONIBLE		SEUIL DE L'ODEUR PAS DISPONIBLE		

NON/IDENTIFICATEUR DU PRODUIT ADHESIF POUR RETROVISEUR	DEPARTEMENT/SECTION	NUMERO DE CONTROLE CN35401
-----------------------------------------------------------	---------------------	-------------------------------

ODEUR ET APPARENCE
YELLOW LIQUID, SHARP ODOUR

SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

POINT D'ECLAIR ET METHODE DE DETERMINATION > 200°F TCC	SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE 2 %	SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE 8 %
TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION PAS DISPONIBLE	SENSIBILITE AUX CHOCS PAS DISPONIBLE	SENSIBILITE A UNE DECHARGE STATIQUE PAS DISPONIBLE

INFLAMMABILITE
Ces produits présentent un danger d'incendie lorsqu'exposés à la chaleur ou à une flamme nue.
Les contenants exposés à un incendie explosent.

MOYENS D'EXTINCTION
Utiliser du gaz carbonique, un produit chimique sec ou une mousse chimique pour éteindre.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et les environs.

PRECAUTIONS SPECIALES
Les préposés aux incendies doivent utiliser des appareils respiratoires autonomes et se couvrir entièrement de vêtements protecteurs.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION
La combustion dans l'air peut produire des vapeurs et des gaz toxiques.

SECTION 5 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITE CHIMIQUE
Les produits sont stables lorsque dans des contenants fermés, soumis à des méthodes normales d'entreposage et de manutention, tel que précisé ci-dessus.

INCOMPATIBILITE ET REACTIVITE
Incompatible avec des agents d'oxidation énergiques (ex.: fluor, chlore et acide sulfurique).
Ce produit réagit avec certains thermoplastiques.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX
IRRITATING VAPOURS

SECTION 6 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

EFFETS BIOLOGIQUES
Chez certaines personnes les réactions allergiques peuvent se développer s'il y a contact répété ou prolongé avec le liquide ou la vapeur, entraînant l'irritation de la peau et des yeux ainsi que des maux de tête.

DOSE LETHALE 50% (DL50) PAS DISPONIBLE	CONCENTRATION LETHALE 50% (CL50) PAS DISPONIBLE
-------------------------------------------	----------------------------------------------------

PROPRIETE IRRITANTE
MAY CAUSE MODERATE SKIN IRRITATION
CAUSES SEVERE EYE IRRITATION

SENSIBILISATION AU PRODUIT
PAS DISPONIBLE

PRODUITS SYNERGIQUES
PAS DISPONIBLE

CANCEROGENICITE
SACCHARIN est classé comme pouvant être cancérigène pour l'homme par le CIRC.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION
PAS DISPONIBLE

TERATOGENICITE
PAS DISPONIBLE

MUTAGENICITE
PAS DISPONIBLE

NOM/IDENTIFICATION DU PRODUIT

DÉPARTEMENT/SECTION

NUMÉRO DE CONTRÔLE

ADHESIF POUR RETROVISEUR

CN35401

SECTION 7

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUE AU PRODUIT

PREMIERS SOINS

VOIES D'ABSORPTION: INHALATION

Les vapeurs peuvent provoquer une légère irritation des membranes muqueuses ainsi que malaises et nausée.

PREMIERS SOINS

Amener la personne au grand air.
Si l'irritation persiste, demander des soins médicaux.

VOIES D'ABSORPTION: DERMIQUE

L'exposition prolongée ou répétée à ces produits peut irriter la peau et provoquer une dermatite.
Ces produits peuvent sensibiliser la peau des personnes susceptibles.

Laver la partie exposée, avec du savon et de l'eau chaude.
Enlever les vêtements s'ils sont imprégnés, et arroser les parties affectées avec de l'eau.
Si l'irritation persiste, demander des soins médicaux.

VOIES D'ABSORPTION: OCULAIRE

Tout contact avec les yeux provoque de la douleur et de l'irritation.

Arroser IMMÉDIATEMENT les yeux avec d'abondantes quantités d'eau, en maintenant les paupières ouvertes avec le pouce et l'index.
Continuer pendant 15 minutes.
Demander des soins médicaux après avoir arrosé.

VOIES D'ABSORPTION: INGESTION

L'ingestion pourrait entraîner une irritation gastrointestinale, des maux de tête, des étourdissements et la nausée.

Demander IMMÉDIATEMENT des soins médicaux.
Ne pas provoquer le vomissement.
Faire boire 3 verres de lait ou d'eau, ou davantage, SEULEMENT si la victime est consciente.

SECTION 8 - MESURES PRÉVENTIVES

MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION

GANTS

Porter des gants protecteurs de caoutchouc de nitrile ou de néoprène.

APPAREIL RESPIRATOIRE

APPAREIL OCULAIRE

CHAUSSURES

VÊTEMENTS

AUTRES

CONTRÔLE MÉCANIQUE

PROCÉDURES EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS FAIBLES

Supprimer toute source d'allumage, lorsqu'une petite quantité du produit est répandue.

Aérer les lieux.

Les personnes chargées de nettoyer le produit répandu doivent porter des lunettes de sécurité pour produits chimiques ou un écran facial, des gants et un tablier de caoutchouc ou des vêtements protecteurs ainsi que des bottes de caoutchouc.

Absorber le produit répandu avec une matière absorbante inerte comme l'argile ou le "Speedi Dri".

Ramasser avec une pelle, et déposer dans un contenant approprié, aéré et étiqueté.

Lorsqu'il est demandé par un employé, utiliser le respirateur pour vapeurs organiques approuvé par NIOSH/MSHA (NIOSH TC-23-C).

PROCÉDURES EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS IMPORTANTS

Le produit est livré et entreposé en petites quantités seulement; les mesures pour les GRANDES QUANTITÉS DE PRODUIT REPANDU ne s'appliquent pas.

NOM/IDENTIFICATION DU PRODUIT

DÉPARTEMENT/SECTION

NUMÉRO DE CONTRÔLE

ADHÉSIF POUR RETROVISEUR

CN35401

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Consulter le Service d'ingénierie de l'environnement pour les méthodes locales d'élimination.

PROCÉDURES DE MANIPULATION ET ÉQUIPEMENT

Les vapeurs de ces produits peuvent causer de l'irritation lorsqu'on y est exposé; donc, veiller à ce que ces produits ne dégagent pas de vapeurs. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas fumer lorsqu'on utilise ces produits. Les employés qui manipulent ces produits doivent se laver les mains soigneusement à l'eau et au savon avant de manger, fumer ou aller à la salle de toilette. Lorsque les vêtements sont contaminés, les enlever et ne pas les reporter avant qu'ils aient été lavés. Ne pas s'essuyer les mains sur les vêtements de travail, lorsqu'elles sont contaminées.

PRÉCAUTIONS D'ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec, bien aéré, loin de toute source de chaleur et d'allumage. Ne pas exposer à la lumière directe du soleil. Entreposer loin d'agents énergiques d'oxydation (par ex. fluorure, chlorure et acide sulfurique). S'assurer que les contenants soient fermés hermétiquement. Protéger les contenants contre les dommages. Entreposer seulement dans des contenants étiquetés. Ne pas utiliser les contenants vides à d'autres fins.

COMMENTAIRES

SECTION 9 - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR:

DEP. D'HYGIENE INDUSTRIELLE DE GM DU CANADA

NO. DE TÉLÉPHONE

(905) 644-6013

DATE

09-07-06